

Cabinet de Bernard Clerfayt

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SECURITE ROUTIERE : SCHAERBEEK PRESENTE SA NOTE STRATEGIQUE

Ce mercredi soir, une note stratégique en matière de sécurité routière sera présentée au Conseil communal de Schaerbeek. Elle est le résultat d'une collaboration entre les services communaux, les Cabinets du Bourgmestre, des Echevins de la Mobilité et des Travaux publics ainsi que la zone de police Bruxelles Nord et les citoyens. Le but de la Commune ? Tendre vers une vision zéro : d'une part, en mettant en œuvre tous ses moyens et compétences pour ne plus compter de blessés et de morts sur son territoire et, d'autre part, en appliquant une tolérance zéro vis-à-vis de la violence routière.

« Ces derniers mois, nous avons déploré plusieurs accidents dramatiques sur l'espace public. Ils ont mobilisé, à juste titre, de nombreux citoyens et mené à des interpellations sur la sécurité routière. Nous souhaitons répondre fermement au sentiment d'insécurité et notre note stratégique est un des outils pour y parvenir. Elle parcourt les actions déjà mises en œuvre ou en cours de réalisation<sup>i</sup>, mais elle énumère surtout les nouvelles dispositions dont certaines sont déjà d'application depuis le début de cette année » explique Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek.

Les nouvelles mesures :

- 1. Extension des zones 30** : à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, 99,5% des voiries communales seront limitées à 30km/h. Seuls les axes régionaux et l'avenue Rogier resteront à 50km/h.
- 2. Rapports d'accidentologie** : élaborés par la police après chaque accident avec lésion corporelle, ils permettent d'en établir les causes et de faire des recommandations éventuelles.
- 3. Augmentation des moyens** : en plus des 100.000€ de dotation de la commune de Schaerbeek à la zone de police (Conseil du 29/11/2017), cette dernière a décidé de consacrer 700.000€ à la sécurité routière (engagement de personnel, achat de véhicules et matériel, location d'un lidar, ...).
- 4. Optimisation des ressources** : l'augmentation du personnel dédié à la circulation au sein de la zone de police et le développement du travail transversal ont permis d'augmenter de 37% des verbalisations relatives à la circulation entre 2017 et 2018<sup>ii</sup>.
- 5. Intensification des contrôles** : +130% de véhicules contrôlés entre 2017 et 2018, - 15% d'accidents avec lésions corporelles et +32% de verbalisations relatives au stationnement gênant et/ou dangereux.
- 6. Radars supplémentaires** : la commune de Schaerbeek est en discussion avec la Région afin de mettre en œuvre un plan de gestion pour une répartition équilibrée des radars et donc des lieux de contrôle (radar fixe chaussée d'Haecht, radars-tronçons, lidar prêté plus souvent, ...).
- 7. Feux espagnols** : la commune de Schaerbeek souhaite tester ce dispositif à la rue Kessels où des excès de vitesse et du rodéo urbain sont constatés régulièrement.

### CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet

02/244 71 23 • 0475/59 70 42 • [mweber@schaerbeek.be](mailto:mweber@schaerbeek.be)

Isabelle VANHAY, Responsable communication

02/244 71 20 • 0490/49 46 84 • [ivanhay@schaerbeek.be](mailto:ivanhay@schaerbeek.be)

8. **Eclairage piéton** : un éclairage particulier pour les passages pour piétons sera testé en juin 2018 à la rue Royale Sainte-Marie (Athénée Verwée).
9. **Optimalisation de la communication** : la zone de police communique désormais les résultats de ses actions sur son site internet et développe un point de contact pour les citoyens qui souhaitent envoyer leurs demandes, plaintes et/ou remarques en matière de circulation.
10. **Participation citoyenne** : la commune de Schaerbeek veut informer tous les citoyens concernés par la sécurité routière des mesures prises et de leurs résultats. Elle a donc créé un Comité citoyen de sécurité routière qu'elle réunira une à deux fois par an.

*« La violence routière est en augmentation partout à Bruxelles et n'est pas un phénomène propre à Schaerbeek. Il est donc important d'avoir une approche globale et transversale en la matière. Dans cette optique, nous souhaitons que notre ambition en matière de sécurité routière soit intégrée au sein d'un partenariat avec les autres opérateurs concernés. Nous pensons à la Région et au Parquet, mais aussi à la population des quartiers et aux associations »* conclut Bernard Clerfayt.

---

<sup>i</sup> Voir note stratégique en annexe.

<sup>ii</sup> Sur base d'une comparaison entre les 4 premiers mois de 2017 et ceux de 2018.